| | MEDECIN | INFIRMIERE |
|-----------------------------|--|---|
| Arrêté du 3-11-2015 | VISITES MEDICALES | DEPISTAGES OBLIGATOIRES |
| Périodicité et contenu des | 6eme année | 12eme année |
| visites médicales et de | La visite comprend un dépistage des | |
| dépistage obligatoires (art | troubles spécifiques du langage et de | |
| L.541-1 du code de | l'apprentissage. | |
| l'éducation) | La famille doit fournir le Carnet de | |
| | Santé ou un certificat médical | |
| | attestant qu'un bilan de l'état de | |
| | santé physique et psychologique a été | |
| | assuré en ref à l'Art L.541-1 : visite | |
| | médicale par le médecin qui suit | |
| | l'enfant (MT). | Carnet de santé avec accord des parents. |
| | Le bilan comprend : | Ce dépistage comprend : |
| | Une Analyse ATCD avec doc PMI | Une analyse ATCD (maladie chronique, handicap) à |
| | L'Info de l'enseignant et bilan après VM | partir du carnet santé donné par les parents qui |
| | Un Entretien avec les parents (conditions de vie, développement, pathologies) | peuvent être présents ; Entretien avec enfant sur conditions vie, sa santé |
| | Si handicap ou affection chronique proposition | perçue, ses difficultés perçues, son développement |
| | d'aide aux démarches (PAI,) | pubertaire. |
| | | Recueil Info auprès parents et équipe éducative |
| | Vaccins Poids, taille et IMC | Vaccins Poids, taille et IMC |
| | Examen clinique | Evaluation de la situation clinique |
| | Audition | Audition |
| | Vision | Vision |
| | Bilan langage | Hygiène buccodentaire (brossage des dents) |
| | Bilan psychomoteur Examen buccodentaire | |
| | Examel buccouchtaire | Conseils à enfant |
| | Ce bilan est inscrit dans Carnet de | Transmissions de l'ex aux parents avec |
| | santé. Si besoin : AVIS spécialiste et | recommandations et conseils |
| | recommandations. | Si besoin courrier au MT |
| | Mise a dispo des données aux | Mise a dispo des données aux personnels |
| | personnels EN (IDE, secrétaire ???) | EN (IDE, secrétaire ???) |
| | Rencontre avec enseignants, directeur | Rencontre avec enseignants, direction |
| | pour le suivi et accompagnement dans | pour le suivi et accompagnement dans |
| | cadre réussite scolaire | cadre réussite scolaire |
| | Stat pour épidémiologie | Stat pour épidémiologie |
| | The state of the second | |
| CIRCULAIRE N° | MISSIONS DES MEDECINS | MSSIONS DES INFIRMIERES |
| 2015-118 (médecins) et | Contribuent à la réussite des élèves | Priorités EPLE avec internat, les ETS avec SEP et |
| 2015-119 (infirmières) | Participent a accueil et accompagnement | techno, SEGPA, ULIS, EREA. |
| du 10-11-2015 | de chaque élèvenotamment santé | Ecoles et EPLE du réseau Educ prioritaire REP+, |
| | physique et psychique en apportant leur | ULIS handicap, zones rurales |
| | expertise diagnostique le plus | Contribuent à la réussite des élèves et des |
| | précocement possible | étudiants |
| | Chargés d'action de prévention individuelle et collective et promotion de | Permet de détecter difficultés entravant leur scolarité. |
| | la santé d sets 1 ^{er} et 2eme degré. | Participe accueil et accompagnement en |
| | Porte une attention et un suivi attentifs | fonction de ses besoins spécifiques liés à sa |
| | aux élèves écoles et collèges de l'Educ | santé physique et psychique. |
| | prioritaire et REP+ | Suivi individualisé des élèves : |
| | A- Suivi individualisé des élèves : | Accueil et accompagnement : Cs IDE |
| | VM pour mettre en place des actes de | Accueille pour quelques motifs que ce soit |
| | prévention. | (relationnel, psycho) quand incidence sur |
| | | santé, scolarité |

Bilan de la 6eme année : continuité avec la PMI, repérage précoce des difficultés entrée dans les apprentissages
Visite médicale préalable à affectation des mineurs aux travaux réglementés

Santé au travail = réussite au LP

= évaluation santé du jeune

Avis médical d'aptitude chaque année Entretien avec élève

Examen clinique circonstancié

Carnet de santé + dossier médical scolaire+ questionnaire médical renseigné par famille.

En collaboration avec chef ETS et Chef des travaux

<u>Elèves à besoins particuliers :</u>

Troubles de la santé : le PAI

A la demande OU en accord avec la famille,

Organisé par le directeur école ou CE Avec le concours du médecin scolaire qui fait le lien entre famille, prof de santé qui suivent l'eft, l'équipe éduc, pour élaboration d'un protocole soins, d'urgence ou aménagements. Situation de handicap : PPS

Le médecin est membre de l'équipe de suivi scolarisation, il suit l'élève régulièrement et donne son avis lors de l'orientation, la mise en œuvre formation milieu prof, l'aménagement des examens et concours, lors de difficultés à inclusion Troubles des apprentissages

Participe avec le med qui suit eft au constat des troubles apprentissages : Soit à issue de son examen, soit à partir des bilans psycho et

paramédicaux (orthophonie, ...) il donne son avis sur mise en place PAP il peut être associé à élaboration du PAP par le directeur école ou CE

Situations préoccupantes :

Examen à la demande

De l'équipe éducative, famille, élève. Pour difficultés scolaires ou pbs comportements

Expertise, suivi, accompagnement, orientation vers soins appropriés Lien entre élève, famille, soignants, équipe éducative pour permettre adaptation scolarité

Apporte son analyse spécifique lors bilan 12eme année.

Participation protection enfance

Evaluation médicale de la situation d'un mineur quand sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou risque de l'être

Ou que conditions de son éducation ou son DVP physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou risque de l'être.

Si compromis ou menacé : signalement ou informations préoccupantes.

Met en place des Cs indiv en E Santé: éduc sexualité, contraception, conduites addictives, conduites à risques, éducation nutritionnelle, sommeil, hygiène de vie, relation d'aide. Donne info contraception, délivre contra d'urgence, renouvelle prescription moins 1an de contraception.

Dépistage infirmier :

Dépistage obligatoire auprès des élèves et assure le suivi nécessaire si besoin.

le suivi infirmier:

organise Cs IDE, suivi état de santé des élèves du 1^{er} et 2d degré en complément des VM et dépistages obligatoires en vue de repérer pb santé ou élèves fragilisés. Dans le cadre d'action de prévention et d'éducation en matière d'hygiène et de santé individuelle et collective. Favoriser collaboration IDE, médecins, enseignants CPE, AS, COP, familles, autres prof de santé.

Utilisation appli informatique (sagesse) Assure suivi élève en fonction des besoins santé

Favorise accès aux soins (orthophonie, psy, consul spé..)

En fonction besoins Cs IDE pour certains élèves en enseig PROF et TECHNO, EREA, SEGPA, ULIS, CLIS, répond à la demande élèves, équipe éducative et signale au médecin les besoins en exam médical personnalisé.

Suivi élèves signalés par membres équipe éduc Assure suivi, accompagnement individuel, les actes infirmiers de dépistage à la recherche d'un pb de santé lors difficultés scol ou pb comportement. En priorité absentéisme, pb discipline, pb comportement, retard scolaire. Suivi en lien avec la communauté éducative.

Suivi élèves REP et zones rurales

L'IDE, en lien étroit avec les membres de communauté éducative, doit être vigilant afin que les élèves puissent accéder aux soins et bénéficier d'un suivi attentif.

Suivi des pb de santé complexes et chroniques et élèves à besoins particuliers

PPS: IDE est attentif au vécu de l'élève et son bien-être, il contribue à analyse des besoins particuliers, aux conditions de réalisation de l'intégration avec l'ensemble équipe éducative. Participe à la mise en œuvre du protocole des soins, des aides techniques et des aménagements nécessaires.

PAI: afin d'aider à la scolarisation, IDE participe à la mise en œuvre du protocole des soins et d'urgence du PAI.

Protection de l'enfance

En lien avec équipe éduc et pédagogique, IDE participe à la politique de protection de l'enfance et agit pour assurer protection de l'élève.

IDE dépositaire d'info ou observation, elle met en œuvre les mesures : signalement et ou IP ;

B- Education a la santé

Participation au CESC

Apporte son analyse spécifique des besoins et demandes des élèves et de la communauté scolaire.

Apporte son concours à tout ce qui peut améliorer la qualité de vie des élèves au cours de leur scolarité (locaux scolaires : bruit, éclairage, mobilier ; installations sanitaires, restauration collective, ateliers, Référent en matière de formation initiale et continue des personnels (formation des personnels au sein des ESPE, dans le PAF) Expert en santé publique.

Participe au recueil de données de la santé, participe aux études épidémio

Actions spécifiques lors de la survenue de maladies transmissibles : en lien avec le CE et avec la collaboration IDE, il s'assure de l'info des élèves, des familles, des personnels et la mise en place des actions nécessaires.

Actions spécifiques lors de la survenue d'événements grave ds la communauté scolaire: il participe à analyse situation avec CE et le cas échéant IDE, l'AS, la psy scol, le COP afin d'arrêter modalités aide et soutien. La cellule urgence CUMP peut être sollicitée. Il participe au suivi des conséquences au plan indivi et collectif.

le travail en réseau est primordial : AS et médecin.

Promotion de la santé

Fait partie du champ professionnel IDE, vise à la mise en place de conditions favorables à la santé et au bien-être des élèves afin de favoriser la réussite scolaire.

Collabore au CESC en apportant son expertise ds la définition des projets, la planification et évaluations des actions.

Ds parcours édu de santé elle conseille le chef d'ets, elle apporte expertise sur educ nutritionnelle; acti physique, educ sexualité, prévention conduites à risques (conduites addictives, souf psy, prévention violence et harcèlement, gestes de 1^{er} secours.

Education à la santé

Rendre l'élève responsable, autonome et acteur et venr en aide aux élèves en mal-être. IDE apporte son soutien lors eval des besoins et demandes educ santé

Participe avec équipe educ à conception dvp actions, collabore aux choix actions

Accompagne les enseignants, en tant que pers ressource

Apporte des info et méthodes Mise en commun des compétences de l'ensemble des partenaires. Contribution spécifique ...

Elaboration volet santé du projet établissement.

Formation

Participe formation initiale et continue de l'ensemble des personnels de EN Expertise technique pour la formation des personnels pour mise en œuvre du protocole de soins et d'urgence Encadrement d'étudiants IFSI Observation et surveillance épidémiologique Recueille et exploite des données pour dégager les besoins spécifiques de la population de l'établissement et proposer des actions.

ACTIVITES SPECIFIQUES Organisation des soins et des urgences Cadre de référence pour mettre en place une orga pour répondre au mieux, aux besoins des élèves en matière de santé et sécurité. Le CE s'appuie sur avis technique de l'IDE Elle enregistre les actes infirmiers ds sagesse Elle a accès aux ordonnances et certif vaccins Pour les AT, elle assure les liaisons nécessités par état santé, enregistre données ds sagesse, sans gérer, ni liquider les dossiers. Gestion des évènements traumatiques IDE sous la responsabilité du CE, analyse la situation, participe à ces cellules d'écoute et de soutien et assure avec l'équipe éducative le suivi des conséquences au plan indiv et collectif

| Les maladies transmissibles en milieu scol Sur avis du med scol, collabore à la mise en place des mesures prophylactiques de protection individuelle ou collective. |
|---|
| Ide se tient disponible pour toute info auprès des enseignants et parents d'élèves. |
| CONTEXTE INSTITUTIONNEL L'Ide est membre de la communauté éducative Elle apporte conseil au CE Entretien contact régulier avec membres communauté éducative Participe au CA si élue ou si question santé Participe au conseil école si question santé Contribue à élaboration projet école ou ETS Participe aux réunions et travaux du CESC Expert au CHS Le CE met a dispo des locaux de nature à respecter la confidentialité des entretiens et la protection du secret professionnel ainsi que le matériel adapté à ses missions pour les soins, les dépistages infirmiers et les enquêtes épidémio (matériel informatiques et accès |
| banque de données) ICTD Autorité du DASEN Met en œuvre, en concertation avec ICTR les orientations définies par le recteur : Elabore et met en œuvre des programmes d'actions en matière de santé. Organise l'accompagnement prof des stagiaires = tutorat |
| Contribue à la formation des IDE ICTR Anime, coordonne et rend compte de l'activité des IDE Organise le tutorat des stagiaires avec ICTD Rédige un rapport rendant compte de l'acti des IDE Effectue la synthése du recueil des données selon les modalités définies par la DGES |